

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. CENTRAL 69-70

Quotidien Republicain du soir

5 centimes - PARIS ET DEPARTEMENTS - 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. CENTRAL 80-63

DIRECTEUR:

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

## Les Deux Cousins

Lettre polie, très polie, trop polie  
de Philippe d'Orléans à Ferdinand

Nous nous étions étonnés que, seul dans un nombre de famille d'Orléans, le duc de donspensier ait gardé assez de sens national pour rompre publiquement et brutalement avec son « cousin et neveu », le roi de Bulgarie, le Coubarz mâtiné d'Orléans, Ferdinand le renégat et le parjure. Et Philippe ?

Philippe a obéi, en vitesse. S'arrachant, par une minute, à l'étreinte de l'étoile française du concert des Ambassadeurs de Londres, le gros Prétendant, à la patte dotée de la fracture de la disjonction d'être un héros, s'est traîné jusqu'à son cabinet de travail et a enjoint à son fidèle Emery de lui fabriquer une lettre de rupture à l'adresse du Bulgare.

Tout est consommé : Philippe joint avec Ferdinand. Mais il y a loin de l'Épître à la lettre, et c'est le billet énergique et brutal de son frère, Montpensier. Et la lecture de ces deux « poulets » va certainement multiplier le nombre des Français qui, étant royalistes, veulent faire un roi de Montpensier et reléguer Philippe en quelque château voisin de quelque ville à casino et à music-hall.

Philippe d'Orléans ne partage pas l'opinion du directeur de l'Action Française, Henri Vaugois, sur la valeur injurieuse et injurieuse du tutoiement. Il parle au bandit de Sofia à la troisième personne et l'appelle « Sire ». Écoutez ça :

« Votre Majesté a cru devoir prendre dans la guerre actuelle... »  
« Le triste devoir de priver Votre Majesté... »  
« L'attitude que Votre Majesté a crue devoir prendre dans la guerre actuelle... »  
« Le triste devoir de priver Votre Majesté... »

La prière de quoi, la majesté ? De lui flâcher la paix ? De ne pas oser lui adresser la parole ? De croire à son mépris et à son dégoût ? Pauvres gens !

Philippe d'Orléans a « le triste devoir de priver » la majesté du brigand de Bulgarie de reprendre les insignes des ordres bulgares dont Ferdinand avait « bien voulu investir » le Prétendant de l'Action Française.

En d'autres termes : « Je ne joue plus ; voilà tes billes, rends-moi les miennes ! » Car si Philippe d'Orléans ne veut plus être décoré par Ferdinand, il prétend aussi arracher à l'Assassin de la Bulgarie les décorations que, de son côté, il avait « bien voulu » lui offrir, — sous prétexte que les petits cadeaux entretiennent l'amitié. —

« Votre Majesté comprendra que dans ces circonstances je suis obligé de prévenir Vo-

tre Majesté (déjà nommée), que le jour où elle lèvera les armes contre la France, ma Patrie, son nom sera rayé du chapitre des Chevaliers du Saint-Esprit. »

L'amusant, c'est que le duc d'Orléans n'a pas la maîtrise de l'ordre des Chevaliers du Saint-Esprit. Seul, l'ainé des Bourbons, le prince don Jaime, fils de don Carlos, et héritier du comte de Chambord, a le droit, héréditairement acquis, de conférer les décorations du Saint-Esprit.

Et si le duc d'Orléans a autrefois inscrit Ferdinand de Bulgarie dans le chapitre des Chevaliers du Saint-Esprit, c'est qu'il avait usurpé la maîtrise de l'ordre, par une usurpation analogue à celle commise par Ferdinand lui-même.

Ces princes se ressemblent et se valent. On comprend dès lors que quand ils rompent, pour faire plaisir aux braves gens qui croient en eux, ils donnent à cette rupture un tour poli et cérémonieux qui permettra, plus tard, de tout raccommoder.

Et maintenant un dernier mot. Les bons gens de France connaissent la proverbiale avanie des princes de la maison d'Orléans, cette race cupide qui, au lendemain de la guerre de 1870, alors que la France épuisée se saignait encore pour payer au Prussien les cinq milliards de l'indemnité de guerre, eurent le front de demander à l'État — et d'accepter — le pesant remboursement de 40 millions qu'ils prétendaient leur avoir été confisqués jadis.

On dit dans le Midi qu'un Grec, en fait de rapacité, vaut quatre juifs, et un Arménien quatre Grecs ; on ajoute toujours qu'un d'Orléans vaut dix Arméniens.

Comment donc un être aussi cupide a-t-il pu triompher de lui-même au point de rendre au roi de Bulgarie des décorations qui représentent quelque valeur et qu'il pourrait se refiler à des usuriers, comme il fit des bijoux de sa femme ?

Philippe d'Orléans nous le dit. Nous n'avons pas à nous étonner : les décorations que Philippe rend au Coubarz, il ne les avait pas.

« J'ai dit à Votre Majesté de faire rendre ces insignes car, hélas ! je ne puis les lui renvoyer. Mais Votre Majesté n'aura qu'à s'adresser à son allié qui, depuis plus d'un an, occupe mon château et pour lequel nous coffrent « ne doit plus avoir de secret. »

Mou coffre-fort !  
Pour Philippe !

Georges CLAIRES.

## Contre l'Alcoolisme

# Une Nouvelle Organisation

Une heureuse initiative de la Ligue Nationale

## Journalistes et Députés

Le 25 septembre 1915, se sont réunis au siège social de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, 147, boulevard Saint-Germain, les représentants les plus qualifiés d'un grand nombre de journaux :

MM. Joseph Reinach, représentant le « Figaro » ; Maurice Spronck, du « Journal des Débats » ; Gustave Téry, directeur de l'« Œuvre » ; Alcimerydy, directeur du « Bonnet Rouge » ; Troimoux, de l'« Echo de Paris » ; Plotin, de l'« Petit Journal » ; Fourmond, de l'« Excelsior » ; Devain et Abrie, de l'« Anti-Boche » ; Meyer, de « Messidor », etc.

M. Frédéric Masson s'étant excusé, et M. Paul Mauguier, qui n'avait pu assister à la réunion, avoir exprimé ses regrets en faisant savoir aux organisateurs qu'il était de cœur avec eux.

Cette réunion, que présidait M. Raphaël Georges Lévy, membre de l'Institut, avait pour but d'étudier, d'accord avec le groupe antialcoolique de la Chambre, représenté par son président, M. Schmidt, député des Vosges, et la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, représentée par son secrétaire général, M. Riémann, les moyens de coordonner les efforts de la Presse qui s'exerce, à l'heure actuelle, contre le privilège des bouilleurs de cru, souvent avec vigueur, mais sans une entente préalable qui paraît nécessaire.

La Commission a décidé la création d'une Commission mixte de députés, de journalistes et de membres de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, dans le but de donner au mouvement en faveur de la suppression du privilège des bouilleurs de cru, une direction efficace.

La commission dira notamment à quels points de vue : économique, hygiénique, financier, politique, patriotique, il convient de démontrer la nécessité de supprimer l'immunité des bouilleurs. Elle examinera aussi l'opportunité que présenterait la mise en garde de l'opinion contre les manœuvres parlementaires destinées à sauver le privilège, comme celle qui se fera à l'égard de M. Schmidt, député des Vosges, et la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, en faveur de la suppression du privilège, en escamotant les décrets, les résistances et les chances in-

mens d'échec que présenté en ce moment tout projet établissant le monopole.

Une commission antialcoolique de la Presse s'appuyant pour se documenter sur la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, conservant un contact continu avec le groupe antialcoolique de la Chambre des Députés paraît pouvoir rendre les plus grands services dans la campagne d'opinion publique qu'il s'agit de mener contre l'alcoolisme. C'est pourquoi nous prions tous les directeurs de journaux ou revues, partisans de cette importante réforme, de vouloir bien désigner un de leurs rédacteurs pour les représenter dans cette commission.

Pour le groupe antialcoolique de la Chambre des Députés,  
SCHMIDT,  
député des Vosges, président.

Pour la Ligue Nationale contre l'alcoolisme,  
Le président, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine :  
M. DEBOVE.

Le Secrétaire général :  
F. RIEMANN

## Un curé alarmiste

On vient de fourrer en prison le curé de Montalieu, une paroisse de l'Isère.

Cet ecclésiastique avait une conception tout à fait personnelle de son ministère sacerdotal : au lieu de réconforter ses ouailles, de verser dans le cœur de ses paroissiens le courage et la confiance, il ne montait en chaire que pour dénigrifier notre gouvernement et semer le doute et l'inquiétude.

Cet homme noir ne s'en tenait pas là. Des patriotes de sa paroisse l'ayant signalé aux autorités, il bondit de nouveau en chaire, le dimanche suivant, et d'une voix terrible, lança l'excommunication contre tous ceux de ses fidèles qui avaient émis un mot en faveur de la suppression du privilège du bouilleur de cru, ou de la direction efficace.

La commission dira notamment à quels points de vue : économique, hygiénique, financier, politique, patriotique, il convient de démontrer la nécessité de supprimer l'immunité des bouilleurs. Elle examinera aussi l'opportunité que présenterait la mise en garde de l'opinion contre les manœuvres parlementaires destinées à sauver le privilège, comme celle qui se fera à l'égard de M. Schmidt, député des Vosges, et la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, en faveur de la suppression du privilège, en escamotant les décrets, les résistances et les chances in-

## Il excommunie ses dénonciateurs

On vient de fourrer en prison le curé de Montalieu, une paroisse de l'Isère.

Cet ecclésiastique avait une conception tout à fait personnelle de son ministère sacerdotal : au lieu de réconforter ses ouailles, de verser dans le cœur de ses paroissiens le courage et la confiance, il ne montait en chaire que pour dénigrifier notre gouvernement et semer le doute et l'inquiétude.

Cet homme noir ne s'en tenait pas là. Des patriotes de sa paroisse l'ayant signalé aux autorités, il bondit de nouveau en chaire, le dimanche suivant, et d'une voix terrible, lança l'excommunication contre tous ceux de ses fidèles qui avaient émis un mot en faveur de la suppression du privilège du bouilleur de cru, ou de la direction efficace.

La commission dira notamment à quels points de vue : économique, hygiénique, financier, politique, patriotique, il convient de démontrer la nécessité de supprimer l'immunité des bouilleurs. Elle examinera aussi l'opportunité que présenterait la mise en garde de l'opinion contre les manœuvres parlementaires destinées à sauver le privilège, comme celle qui se fera à l'égard de M. Schmidt, député des Vosges, et la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, en faveur de la suppression du privilège, en escamotant les décrets, les résistances et les chances in-

## La méprisable petite armée gagne toujours du terrain

C'est encore sur la concession des mines de Lens que la misérable petite armée a accompli de nouveaux exploits.

Le gain n'est pas extrêmement considérable, il est même stratégiquement nul. Il constitue cependant une réplique de plus significatives à l'offensive allemande de la semaine dernière. L'état-major allemand ne peut plus ignorer que l'armée britannique est capable d'entamer fortement ses lignes et de repousser les mieux préparées et les mieux soutenues par le feu, le fer et le poison.

# LA RÉSISTANCE DES SERBES

## Boche... dès le départ

Ferdinand ne s'est pas joué pour trouver un prétexte à son agression contre la Serbie et les alliés.

Il a tout simplement copié servilement le procédé boche.

« Je suis forcé de vous attaquer parce que vous m'avez attaqué ! »

Ce n'est pas plus difficile que ça. Naturellement, il est toujours facile de se faire attaquer.

Toutes les attaques bulgares ont été repoussées et les Serbes ont fait plus de 2.000 prisonniers.

Au nord de Belgrade, les Allemands perdent en moyenne 3.000 hommes par jour : les Serbes sur ce front résistent magnifiquement.

A Semendria, les Allemands ont reculé jusqu'à Danube, poursuivis par les Serbes.

Milan, 14 octobre. — Le correspondant du Secolo à Nisch dit que mardi, à l'aube, les Serbes ont contre-attaqué les Bulgares près de Knasnevat, au nord-est de Nisch, et ont regagné le terrain qui avait été perdu. L'on dit qu'ils ont remporté un brillant succès et qu'ils ont détruit une division bulgare en son entier.

## Les Bulgares repoussés avec pertes

Genève, 14 octobre. — La Tribune de Genève est informée de Bucarest que, sur la Drina, les Serbes ont reçu des renforts et repoussé courageusement l'ennemi qui subit des pertes énormes. Près de Chabatz, les Serbes ont anéanti une brigade allemande, capturant plus de 1.000 prisonniers.

Toutes les attaques bulgares ont été repoussées et les Serbes ont fait plus de 2.000 prisonniers.

Au nord de Belgrade, les Allemands perdent en moyenne 3.000 hommes par jour : les Serbes sur ce front résistent magnifiquement.

A Semendria, les Allemands ont reculé jusqu'à Danube, poursuivis par les Serbes.

Milan, 14 octobre. — Le correspondant du Secolo à Nisch dit que mardi, à l'aube, les Serbes ont contre-attaqué les Bulgares près de Knasnevat, au nord-est de Nisch, et ont regagné le terrain qui avait été perdu. L'on dit qu'ils ont remporté un brillant succès et qu'ils ont détruit une division bulgare en son entier.

## LES TRAVAUX ALLEMANDS A DEDEGATZCH

Athènes, 15 octobre. — Les officiers allemands procédant à l'heure actuelle, avec la plus grande célérité, à des travaux de fortifications dans le port de Dedeagatzch.

## APRES LES SERBES. LES MONTENEGRINS

Athènes, 15 octobre. — Suivant une dépêche de Cettigne, les Austro-Allemands ont attaqué les Monténégrins.

## Le ministre de Bulgarie quitte Londres

Londres, 15 octobre. — Le ministre de Bulgarie et sa famille, ainsi que le personnel de la légation, ont quitté Londres hier soir pour l'Italie, où ils s'embarqueront pour la Haye. Le secrétaire de sir Edward Grey se trouvait sur le quai de la gare, au moment de leur départ.

## L'attitude de la Grèce

Athènes, 15 octobre. — Le ministre de Bulgarie à Athènes a déclaré à M. Zaimis qu'il n'existe aucun traité germano-bulgare lesant les intérêts vitaux de la Grèce.

## Le prétexte et l'aveu

Athènes, 14 octobre. — La légation de Bulgarie apprend de Sofia qu'une colonne serbe a attaqué les Bulgares près de Kustendil et que les pertes sont de 70 tués et de 50 blessés.

La Bulgarie a déclaré la guerre à la Serbie à huit heures du matin. Le ministre de Bulgarie en a informé officiellement aujourd'hui M. Zaimis.

Lausanne, 15 octobre. — La Gazette de Francfort, dans son article de fond, laisse clairement entendre que la Bulgarie se préparait depuis de longs mois à attaquer la Serbie.

## LES PORTS BULGARES SONT FERMES

Lausanne, 15 octobre. — Suivant le journal hongrois *Est*, le gouvernement bulgare a informé la Roumanie que les ports bulgares de la mer Noire sont fermés par des champs de mines.

## Communiqués Officiels

TROIS HEURES

En Artois un violent bombardement réciproque s'est poursuivi au cours de la nuit devant Loos, et au nord-est de Souchez. On signale aussi de vifs combats à la grenade dans les tranchées au sud du Bois en Hache.

Canonnade intense de part et d'autre dans le secteur de Lihons, ainsi qu'en face d'Oise et l'Aisne, dans la région de Puisseleine, de Quenneviers et sur le plateau de Nouvron.

En Champagne, nos batteries ont très énergiquement riposté à une concentration de feu de l'artillerie ennemie sur nos positions à l'est d'Auberive.

Sur le front de Lorraine, nos troupes de répression et de barrage ont arrêté un feu violent de l'artillerie, de l'infanterie et des mitrailleuses allemandes devant Lérickourt.

Nous avons d'autre part dirigé des rafales efficaces sur les ouvrages ennemis au nord de Reillon.

Dans les Vosges, une lutte très vive d'engins de tranchées s'est poursuivie aux environs de la Chapelle (nord-est de Badonviller) et sur les sommets du Lingé et du Baréhoftopf.

Canonnade violente à l'Harthmannswillerkopf et dans la région du Fudl.

## Communiqué anglais

Londres, 14 octobre. — Communiqué du maréchal French :

Dans l'après-midi du 13 octobre, nous avons bombardé, puis attaqué les tranchées allemandes, sous la protection d'un nuage de fumée et de gaz, à partir d'un point situé à environ 800 yards au sud-ouest de Hülluch jusqu'à la redoute de Hohenzollern.

Nous avons conquis environ 1.000 yards de tranchées situées au sud et à l'ouest de Hülluch, mais les obus de l'ennemi nous ont empêché de conserver notre position.

Au sud-ouest de Saint-Élie, nous nous sommes emparés d'une tranchée allemande que nous avons occupée, derrière la route de Vermétille à Hülluch, ainsi que d'une tranchée sur la cote nord-ouest d'une tranchée principale de la redoute Hohenzollern, mais les Allemands occupent toujours les deux tranchées de communication qui relient la redoute aux carrières.

## LA MORT de la Censure ?

M. Paul-Meunier la réclame

La Chambre va-t-elle se décider à supprimer la censure ? M. Paul-Meunier, député de l'Aube, le lui demande. La commission de législation civile et criminelle délibérera cet après-midi à cet effet.

Afin qu'il ne subsiste aucune équivoque, M. Paul-Meunier, séparant la question de la presse de celle de l'état de siège, en général, vient de déposer une proposition de loi tendant à accorder un statut légal à la presse pendant la durée de la guerre.

Devant la commission, l'honorable député de l'Aube défendeur de toutes les justes causes, fera remarquer le danger qu'il

## Sous notre Bonnet

LES NEUF.

L'ordre du jour de confiance a été voté à la Chambre des députés par trois cent soixante-deux voix contre neuf.

Les neuf irréductibles qui ont voté contre le ministère sont :

MM. Accambray et Albert Favre, députés radicaux-socialistes ;

Les citoyens Alexandre Blanc, Jean Bon, Demoulin, le docteur Doisy, Aristide Jobert, Navarre et Ruffin-Duygens, députés socialistes.

ESCRUQUERIE

La troupe de l'Action Française n'est ni nombreuse ni brillante ; Maurras est très estimé par Maurras et par les gens qui aiment les chansons patoises ; ajoutez Bainville et même Léon Daudet. On ne fut pas un parti avec ça, pas même une Académie.

Pour se donner de l'importance et du lustre, les bougres avaient emprunté aux crûs un « truc » crapule, mais fort ingénieux : ils incorporèrent les morts célèbres.

On les voyait donner comme leurs amis : Stendhal, ce carbonaro de Stendhal, Sainte-Beuve, le comte de prince Jérôme aux banquettes gras du Vendredi-Saint, Ernest Renan, le Renan de la Vie de Jésus et de l'Avenir de la Science, — et même Proudhon : « Ni Dieu, ni Maître », la Propriété, c'est le Vol. Les morts ne protestaient, et pour cause.

Le succès grise. L'Action Française a voulu étreindre aux vivants cette escroquerie intellectuelle. Elle l'a fait, l'autre jour, que les idées exprimées par M. Paul Deschanel, dans un récent article du Manuel général de l'instruction primaire, étaient, à peu de choses près, les idées royalistes de Jacques Bainville. M. Paul Deschanel fit remettre les choses au point, par une note que publia le Temps. Mais les bougres ont du loup. Ce matin encore, ils écrivent : « La pensée de Jacques Bainville et de M. Paul Deschanel continue son tour de la presse française. » Et leurs lecteurs croient sincèrement que le Président de la Chambre est devenu royaliste, et ils s'en réjouissent dans les lettres que l'Action Française publie, sans d'empêcher le public qu'elle égare ainsi volontairement.

Ce sont des pratiques dont la basse presse cléricale avait jusqu'à ces temps le monopole.

## Dans Paris

UN ACCIDENT. — A 9 heures ce matin, le jeune Jules Gauthier, 14 ans, demeurant 12, rue de la Grande Truanderie, est tombé du 4<sup>e</sup> étage dans l'escalier de l'immeuble, 5, rue de Chabannis, où il s'est fracturé le crâne.

16.035 francs 85, telle est la somme recueillie par la 14<sup>e</sup> souscription ouverte entre les fonctionnaires, employés et agents du service de la Préfecture de Police (Paris et Banlieue). Cette somme a été répartie par M. le Préfet de Police entre divers œuvres de secours.

# Finances de Guerre

Il faut que la contribution de guerre ne porte pas sur le sang des hommes

Pour faire face à tant de dépenses, l'Etat doit surtout recourir au crédit. Le moment serait étrangement choisi pour bouleverser le régime fiscal français et imposer à l'administration des finances, « déjà si chargée, des devoirs nouveaux. »

J'ai découpé ces lignes dans un des articles que le Temps (1) a consacrés à notre politique financière. Et il faut admirer la tranquillité, la satisfaction possible qui émanent de cette conclusion. On n'y trouve pas les accents qui chantent les lueurs heureuses, mais chaudes. Non. L'affirmation demeure aisée, elle n'appuie pas, elle n'a pas besoin d'appuyer.

C'est qu'en effet l'état de guerre n'a modifié en rien notre politique financière. Alléger, la dure nécessité a imposé aux traditionalistes des solutions qui eussent paru anarchiques, négatives. Seul le dogme fiscal subsiste, éternel.

« L'Etat doit surtout s'adresser au crédit. »

L'industriel, le commerçant qui oseraient s'élever à une comparaison désintéressée, éprouveraient de la stupeur à méditer cette phrase. Imaginons une femme qui se trouve brusquement placée devant une augmentation formidable, inattendue, irréductible de ses frais généraux. Que cherchera-t-elle ? Une augmentation correspondante de ses affaires, de ses bénéfices. Et si l'accroissement du capital social, sous forme d'emprunt, apparaît indispensable à cela, cette dernière opération ne constituera pas, à elle seule le moyen sauveur. Résoudre une difficulté financière par le seul encaissement d'un emprunt, c'est un procédé que le Temps désapprouvait, je gage, à cette bourgeoisie d'affaires dont il reflète les aspirations.

Je sais bien que cette comparaison fera sourire les économistes du Temps. Je sais bien que les nations s'accroissent de passifs de plusieurs milliards. L'afflux de dépensables sur le grand livre de la Dette publique a été célébré sur tous les modes.

Pourquoi modifier le système fiscal, que, les jours d'émission de fonds d'Etat, les « bas de laine » surgissent innombrables ? — Après moi, le déluge, disait aussi Louis XV !

On a privé ainsi notre industrie et notre commerce des capitaux français qui eussent facilement établi notre prépondérance économique. Or il est en œuvre pour un profit nouveau, l'emprunt est bienfaiteur ; ou il ne sert qu'à combler un déficit, il est

(1) Numéro du 17 septembre.

néfaste. Vérité élémentaire, mais vérité peu orthodoxe.

Il n'est pas moins évident que l'essor économique de la France est lié pour nos budgets, autrement précieux que le patriotisme des « bas-de-laine ».

Mais ce sont là choses d'avant-guerre. On pouvait croire qu'après le 2 août 1914, des idées nouvelles interviendraient et que la réalité de dépenses énormes entraînerait des formules fiscales adaptées.

Il n'en a rien été. Les crédits votés atteignent 30 milliards. Et pas une initiative ne se fait jour, pas un novateur n'apparaît. Dans une situation anormale, on ne veut connaître que les procédés habituels, amplifiés, seulement. Pierre Hamp, dans un récent article de l'« Humanité », constatait la pauvreté d'imagination qui caractérise les méthodes de guerre. Que dire alors de nos finances ? On vit la minute présente, bien qu'on prophétise une guerre longue.

Et pourtant, quelles que soient nos opinions en matière fiscale, il faut faire neuf. Il faut à l'Etat des ressources libres, réelles. Il faut que la contribution de guerre ne porte pas sur le sang des hommes. « Le moment en serait étrangement choisi », pense le Temps. Comme s'il était possible de choisir quoi que ce fut, dans les contingences où nous vivons ! Ce moment, la déclaration de guerre le fixe ! Et la sollicitude du « Temps » pour l'administration des finances que surchargeaient des « devoirs nouveaux », nous ferait presser de tenter que nous sommes en guerre. Devoirs nouveaux ! Mais chaque minute nous en apporte ! A la mobilisation des combattants sans vaines à ajouter des mobilisations dont la guerre nous apprît l'importance. Il faut aller jusqu'au bout.

Je renvoie ceux qui redoutent les inévitables transformations à un exemple : celui de l'individualiste Angléterre qui, non content de limiter les bénéfices des fourmis de son armée, vient d'augmenter sa contribution de guerre s'impose à nous avec la même force, avec la même exigence. Et les « devoirs nouveaux » combant de ce fait à l'administration des finances ne seront pas plus inaccessibles que ceux que nous remplassons dans les tranchées.

André BATAILLE.

# La Vie Parlementaire

## Les Balkans, la Censure, etc..

### La politique extérieure devant les grandes commissions

## M. Viviani au Sénat

M. Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, a donné hier au Sénat que lecture de la déclaration de mission des Affaires étrangères devant la Haute Assemblée. Puis il se rendra devant la commission des finances, de l'armée et de la marine, et répondra, dans la mesure du possible, aux questions qui lui seront posées.

M. Viviani, a assuré M. de Freycinet et M. Peytral, présidents des commissions des Affaires étrangères, des finances, de la défense envers les membres de ces commissions.

Mais le Président du Conseil n'a pas fait savoir encore aux commissions de la Chambre, s'il se présenterait devant elles pour leur apporter les mêmes explications qu'aux commissions du Sénat.

Les délégués des trois grandes commissions de la Chambre, armée, marine et affaires extérieures, se réuniront cet après-midi pour prendre une décision en ce qui concerne la demande d'explications.

### Nos poilus auront leurs cinq sous

Le Sénat a ratifié hier le texte, voté par la Chambre, de la loi autorisant la solde des brigadiers, caporaux et soldats.

La Haute Assemblée n'y a apporté aucune modification. M. Lebert ayant demandé quelques précisions, elles furent fournies par le ministre de la Guerre, qui, en outre, déclara qu'il ne pouvait avoir désaccord « sur la nécessité qu'il y avait qu'un disparité de grade correspondait qu'à une disparité de solde » ; ceci pour répondre au sénateur de la Sarthe qui faisait remarquer que dans la zone de l'intérieur, tout au moins, grâce à l'augmentation, les brigadiers et caporaux-fourriers toucheraient exactement la même solde que les sergents mangeant à l'ordinaire.

## Bourse de Paris

DU VENDREDI 15 OCTOBRE 1915

Le marché accuse de fortes tendances et semble retrouver quelque animation. La Banque de France poursuit son mouvement de hausse, les Fonds et Industriels russes, bien minimes par « vigoureuse contre-offensive des valeurs européennes » est très soutenue.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 105,50 ; 3 1/2 0/0, 114,25 ; Russes 1891, 59,90 ; 1896, 57,60 ; Extérieurs, 38,90 ; Banque de France, 4,325 ; Actions divers : Banque de France, 4,325 ; Lyonnais, 692 ; Banque de l'Azov-Don, 915 ; Nord, 1,210 ; Sarragasse, 380 ; Métro, 405 ; Monaco, 2,275 ; 115, 350 ; Malacca, 105 ; Carouhouz, 62 ; Attertia, 450 ; Toula, 1,133 ; Dnieproviensk, 2,050.

LA GUERRE

A l'Ordre du Jour

Le Vice-Amiral Boué de Lapeyrière

Le vice-amiral Boué de Lapeyrière, qui vient d'être remplacé en qualité de commandant en chef de la première armée navale par le vice-amiral Barthelemy de Kersaint...

Deux combats aériens

Amsterdam, 11 octobre. — Le Télégraaf annonce qu'un combat aérien a eu lieu près de Courtrai entre deux avions alliés et un appareil allemand...

La durée de la Guerre

Dans un récent article de « Journal de Genève », le colonel Feyler publie le résultat d'études auxquelles il s'est livré concernant la capacité de résistance des nations engagées dans le conflit.

Groupes et Syndicats

Le prix Jean Bouin. En souvenir du regretté Jean Bouin, la commission de P. S. F. S. A. fera disputer dimanche prochain, sur le terrain du Racing à la Croix-Castelain...

Marchand à Paris

Le général Marchand qui, ainsi que nous l'avions annoncé, avait été blessé en Champagne, a quitté hier l'hôpital de Suppey où il était en traitement et est rentré à son domicile...

TOUS LES SPORTS

Le prix Jean Bouin. En souvenir du regretté Jean Bouin, la commission de P. S. F. S. A. fera disputer dimanche prochain, sur le terrain du Racing à la Croix-Castelain...

Willia à louer

VILLA FELICIE, avenue des Baumettes, Nice, tout proche la promenade des Anglais. Bail annuel 2.400. Sous-location jusqu'au 1er octobre 1918...

GUSTAVE HERVÉ LA PATRIE EN DANGER

Recueil des articles de Gustave Hervé parus dans « La Guerre Sociale » du 1er juillet au 1er novembre 1914. Un beau volume de 352 pages, franco 2,25 en timbres ou mandat à LIGNON, éditeur 46, rue Alphonse-Baudet, Paris (XIV).

Apostat, Renégat et Pariure Deux Proclamations de Ferdinand de Bulgarie

48 OCTOBRE 1912. Au cours de mon règne de vingt-cinq ans, j'ai toujours cherché dans un possible travail de culture, le progrès, le bonheur, la gloire de la Bulgarie...

AUX ÉCOUTES

On fait naturellement la guerre en Allemagne à tout ce qui est anglais : usages, vêtements, termes de sport, etc. Le mot d'ordre paraît être le suivant : « tout ce qui est anglais doit nous être étranger ».

Et voici de nouveau Deperdussin

On la croyait terminée. En tout cas, elle était oubliée, cette vieille affaire de la guerre. Et voilà que tout d'un coup, brusquement, elle revient sur le tapis.

Les Tricotieuses

Elles avaient plus tragique allure, leurs ayeules qui continuaient farouches, la trame de leur tricot, avec la terrible besogne de leur sœur, faucheuse de têtes.

CE SOIR

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Régina Badet, dans Une Nuit de Bonaparte...

LA VIE DE PARIS

Il s'agissait de clore le dossier par un supplément d'articles portant sur certains achats de propriétés faits par Mme Deperdussin et s'élevant à un million.

CE SOIR

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS CHEZ MAYOL. — Tél. Gut. 68-07. — Régina Badet, dans Une Nuit de Bonaparte...

La Gueuse Blanche Instrument de crime

Le sinistre stupéfiant vient d'insérer trois nouvelles victimes sur son livre d'or. Jusqu'à présent la cocaine ne s'était attaquée qu'à ceux qui en faisaient usage...

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours. OFFRES D'EMPLOI. COMITÉ BELGE, 142, rue Montmartre...

Les Planches

Comédie-Française POUR LA COURONNE. Drame en 5 actes, en vers, de François Coppé.

ÉCHOS

Porte Saint-Martin. — Demain samedi, après-demain dimanche à 8 heures 15, dimanche matin à 2 heures 15, La Flamme, avec l'admirable interprétation qui comprend Mme Vera Segina, M. Lelièvre, S. Ferval, M. Dumény, Calmettes, Janvier, Jean Duval, Cazalis.